

Commission « Société, environnement et qualité de vie »
Rapporteurs : Pierre BARBIER et Claudine PERRON

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Plan d'action en faveur du soutien
à la restauration du patrimoine de Bretagne »**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président rappelle l'importance du patrimoine en Bretagne tant par sa quantité que par sa qualité et sa diversité (mégolithique, religieux, sous-marin...). Les Bretons se sont investis dans la protection de ce patrimoine par des actions telles que : *Skoaz ouz skoaz*, les mécènes de Bretagne, les appels à projets « patrimoine ». Le Président souhaite renforcer cet effort en augmentant les crédits alloués à sa restauration.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER apprécie tout particulièrement l'implication de la Région dans cet effort de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. L'augmentation de 600 000 € pour accompagner les chantiers de restauration du patrimoine protégé et non protégé va dans le bon sens.

Le CESER avait eu l'occasion de dire sa satisfaction à propos du dispositif *Skoaz ouz skoaz* qui permet d'impliquer des acteurs privés ou associatifs dans la réappropriation du patrimoine. Il considère que l'augmentation de la prime est une bonne nouvelle d'autant plus qu'elle intègre le mobilier.

La volonté de rendre plus attractifs les métiers œuvrant à la rénovation du patrimoine ne peut que satisfaire le CESER. Les chantiers internationaux de jeunes bénévoles pour la restauration du patrimoine sont en effet une bonne approche pour permettre de sensibiliser les jeunes à ces métiers. Le CESER approuve le doublement de cette aide.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Plan d'action en faveur du soutien à la restauration du patrimoine de Bretagne

Nombre de votants : 87

Ont voté pour l'avis du CESER : 87

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Olivier CHAPALAIN (Par accord UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie PORÉE (Planning Familial), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité